

(N^o 205.)

SÉNAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 31 MARS 1847.

Rapport de la Commission des Naturalisations sur la demande de naturalisation ordinaire du sieur Tjark Overwien Meents, capitaine de navire au long cours, à Anvers.

(Voir le N^o 190 de la Chambre des Représentants.)

MESSIEURS,

Par requête du 25 novembre 1845, le sieur T. O. Meents, capitaine de navire au long cours, demeurant à Anvers, sollicite la naturalisation ordinaire.

Le pétitionnaire est né à Junnix (Hanovre), le 20 septembre 1814; il s'est marié à Anvers avec une Belge de naissance, le 30 janvier 1845, et depuis le 18 novembre 1837, il navigue exclusivement et sans interruption pour le port d'Anvers.

Il est connu pour être un marin instruit, et possède les qualités requises pour bien exercer son état.

L'autorité est d'avis que la demande doit être favorablement accueillie et a été prise en considération par la Chambre des Représentants, dans sa séance du 16 mars courant, à la majorité de 51 suffrages contre 3.

Le Chevalier PH. DE WOUTERS DE BOUCHOUT, Rapporteur.